

MAGAZINE MUNICIPAL

Larmor Plage

N° 37

Décembre 2020 à février 2021



MUNICIPALITÉ

*Présentation de
la nouvelle équipe
municipale*

Pages 4-5

SÉCURITÉ

Tranquillité publique

Page 13

SOCIAL

*Accessibilité pour tous à
Larmor-Plage*

Pages 14 -15

Sommaire N°37



4-5 Une équipe d'élus à votre écoute

6-7 Une équipe d'agents à votre service

8-9 Entretien

- Patrice Valton répond aux questions

10-12 Cadre de vie

- Déplacement doux / Finalisation du PLU
- Aménagement du front de mer
- Camping de la Fontaine / Parc de l'Océan

13 Sécurité

- Sécurité et tranquillité publique

14-15 Social

- L'accessibilité pour tous à Larmor-Plage
- Une nouvelle salle à vocation sociale à Kerhoas

16-17 Commerçants

- Soutenons nos commerces larmorien
- La laiterie de Kerguillet
- Audilab

18-19 Éducation

- École du Ménez
- École Notre-Dame de Larmor

20 Tribune politique

21 Histoire

- Circuit des fontaines « Au fil de l'eau »
- Les cahiers du Pays de Plœmeur

22 Tourisme

- Larmor-Plage partenaire de la marque Bretagne

23 Portrait

- Skipper larmorien, Jérémie Beyou

24-25 En bref

26-27 Événements

28-29 Médiathèque

- Réouverture en mode dynamique
- Lancement de la plateforme Toutapprendre.com
- Les meilleurs romans de la rentrée littéraire

30 Agenda

31 Restez connectés



Édito

du maire de Larmor-Plage
Patrice Valton

Chères Larmoriennes, chers Larmorien,

À l'heure où vous retrouvez ce nouveau magazine municipal dans votre boîte aux lettres, l'équipe que vous avez élue pour diriger la commune compte déjà cinq mois et demi de mandature.

Peu de temps après notre prise de fonction, le virus Covid-19 est réapparu plus fortement entraînant de fait un second confinement. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû prendre des décisions et des arrêtés parfois bien contraignants mais nous l'avons fait dans le seul souci de votre sécurité et de votre santé.

Je veux ici vous remercier de votre compréhension et de votre constant soutien. Je veux aussi remercier nos agents qui travaillent sans relâche au sein de nos services communaux ; je me réjouis enfin de la participation active des élus de la minorité au sein de la cellule de crise que nous avons créée pour soutenir les plus touchés par les mesures gouvernementales (particulièrement les personnes fragiles et les commerçants du centre-bourg contraints à la fermeture).

Malgré ce contexte, nous avons constamment avancé sur les chantiers en cours comme sur les projets à mener. Dès notre installation, notre priorité a été d'agir pour la tranquillité publique, mise à mal au sortir du premier confinement.

Si nombre d'événements estivaux ont dû malheureusement être annulés, nous avons cependant veillé à maintenir ceux qui pouvaient se tenir dans le strict respect des mesures sanitaires (tels le Big Tour ou l'Académie de cuivres et de percussions). Jamais d'ailleurs Larmor-Plage n'aura connu pareille fréquentation en été, avec un pic inédit de 78 000 visiteurs sur la très belle journée du 6 août !

Pendant ces cinq mois et demi, les commissions municipales ont beaucoup travaillé sur le projet politique de territoire qui vous sera proposé en début d'année prochaine dans la concertation et le débat. Au programme : un nouveau plan de circulation et de stationnement, le plan vélo, le futur EHPA, les aménagements programmés du complexe sportif An Arvor, la révision de notre PLU. Nous échangerons également sur le devenir du parc de l'Océan et du camping de la Fontaine.

Plusieurs focus sur les projets des élus vous sont proposés dans cette édition de notre premier magazine municipal, avec notamment une présentation des adjoints concernés ; les autres à suivre viendront vous informer sur l'orientation générale de nos actions et sur le travail de chacun en particulier.

Mais en cet instant, ce qui me tient le plus à cœur est de vous souhaiter un très joyeux Noël et de très belles fêtes à vous ainsi qu'à vos proches.

Prenez soin de vous,

Patrice Valton, maire de Larmor-Plage



Suivez mon actualité politique sur Facebook
facebook.com/patrice.valton.maire



• Mairie de Larmor-Plage :

4 avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
56260 Larmor-plage
02 97 84 26 26
mairie@larmor-plage.com
larmor-plage.bzh

• CCAS de Larmor-Plage :

Rue du Petit Phare - 56260 Larmor-Plage
02 97 84 26 29 - ccas@larmor-plage.com

• Service urbanisme :

Rue des Algues - 56260 Larmor-Plage
02 97 84 26 63 - urbanisme@larmor-plage.com

• Police municipale :

Avenue Général de Gaulle - 56260 Larmor-Plage
02 97 65 45 53 - police@larmor-plage.com

• Médiathèque :

14 bis avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret - 56260 Larmor-Plage
02 97 84 26 50 - mediatheque@larmor-plage.com

• Déchèterie :

Horaires : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermée le mardi et le dimanche.
Kerdroual, route de Larmor à Plœmeur



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté à la Ville de Larmor-Plage

Journal périodique édité par la ville de Larmor-Plage

Directeur de la publication : Patrice Valton, maire de Larmor-Plage

Rédaction : Pauline Massis Desmarest, directrice de cabinet

Mise en page : Service communication - Ville de Larmor-Plage

Crédits photos : Ville de Larmor-Plage, école du Ménez, école Notre-Dame de Larmor, @jadorelarmor, Eemo Productions, Gauthier Lebec / Charal, la SELLOR, Le Pochat, M. Briant, Big Tour.

Impression : 6 000 ex, Concept Imprimerie. Publication périodique.



Une équipe d'élus à votre écoute

Mandat 2020-2026

Le maire et ses adjoints



Patrice VALTON

pvalton@larmor-plage.com

Maire



Patricia JAFFRÉ

Affaires générales, sécurité et participation citoyenne
État-civil, élections, cimetière, ressources humaines.

pjaffre@larmor-plage.com

1^{ère} adjointe



Francis JOUANJEAN

Travaux et urbanisme
Voirie, réseaux, propreté urbaine, développement durable, protection de l'environnement, espaces verts, chantier d'insertion, bâtiments, logistique, informatique.

fjouanjean@larmor-plage.com

2^{ème} adjoint



Régine LE NORMAND-BERNIER
Culture et patrimoine
Événements, vie associative.

rlenormand@larmor-plage.com

3^{ème} adjointe



Patrick LORIQUET

Affaires sociales et solidarités
CCAS, handicap, prévention en santé.

ploriquet@larmor-plage.com

4^{ème} adjoint



Marie-Hélène ROBIC
Enfance, jeunesse et affaires scolaires

mhrobic@larmor-plage.com

5^{ème} adjointe



Philippe JOLIVET
Finances et développement économique

pjolvivet@larmor-plage.com

6^{ème} adjoint



Marie CÉLO

Protocole, fêtes et cérémonies

mcelo@larmor-plage.com

7^{ème} adjointe



Dominique GUILLEROT
Sport et associations sportives

dguillerot@larmor-plage.com

8^{ème} adjoint

Les conseillers municipaux délégués



**Christine
MADELÉNAT**
Séniors

cmadelenat@larmor-plage.com



**Françoise
GUYADER**
Petite enfance et
jumelage

fguyader@larmor-plage.com



**Bruno
KERYHUEL**
Urbanisme et
mobilités

bkeryhuel@larmor-plage.com



**Sylvain
LE PORS**
Numérique

slepors@larmor-plage.com



**Bruno
DU CHOUCHET**
Développement durable
et tourisme

bduchouchet@larmor-plage.com



**Cécile
MATTHÉOS**
Commerce et
entreprises

cmatheos@larmor-plage.com

Les conseillers municipaux



**Philippe
FLATRES**

pflatres@larmor-plage.com



**Nathalie
LE DARZ**

nledarz@larmor-plage.com



**Erwan
COLIN**

ecolin@larmor-plage.com



**Aude
PILLET**

apillet@larmor-plage.com



**Benoît
SUPLY**

bsuply@larmor-plage.com



**Stéphanie
CASAREGGIO**

scasareggio@larmor-plage.com

Élus issus de la liste « Ensemble pour Larmor-Plage » • Majorité municipale



**Brigitte
MÉLIN**

bmelin@larmor-plage.com



**Simon
SPENCE**

sspence@larmor-plage.com



**Katherine
GIANNI**

kgianni@larmor-plage.com



**Francis
RUBIANO**

frubiano@larmor-plage.com

Élus issus de la liste « Larmor-Plage, notre trait d'union »



**Marie-France
NORMANT**

mfnormant@larmor-plage.com



**Claude
MIDI**

cmidi@larmor-plage.com



**Catherine
DARMON**

cdarmon@larmor-plage.com



**Jean-Louis
MILES**

jliles@larmor-plage.com

Élus issus de la liste « Agir pour Larmor-Plage »

Élu issu de la liste
« Larmor Avenir »

Une équipe d'agents à votre service

Organisation fonctionnelle de la mairie





Centre Communal d'Action Sociale

**PRÉSIDENT
LE MAIRE**

**VICE-PRÉSIDENT
PATRICK LORQUET**



**DIRECTION
DU CCAS
GAËLLE SEVETTE**
gsevette@larmor-plage.com
COMPÉTENCES
OBLIGATOIRES ET
FACULTATIVES
AIDES À DOMICILE
PORTAGE REPAS

**DIRECTION
GÉNÉRALE
PAR INTÉRIM**

**CÉLINE
LE NABAT**

**DIRECTION
DES SERVICES
TECHNIQUES**

**FRÉDÉRIC
VUAROQUEAUX**



- LOGISTIQUE
- VOIRIE
- PROPRETÉ

**DAMIEN CLABÉ
ADJOINT AU DST**
dclabe@larmor-plage.com



- SERVICES SUPPORTS
- BATIMENTS
- ATELIER MÉCANIQUE

**FRÉDÉRIC
VUAROQUEAUX**
fvuaroqueaux@larmor-plage.com

- URBANISME

**MORGANE
DUMONT-LE COAT**
mdumontlecoat@larmor-plage.com



- DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL

**EMMANUEL
RITEAU**
eriteau@larmor-plage.com

- SYSTÈMES
INFORMATIQUES

**DOMINIQUE
TIREL**
dtirel@larmor-plage.com



- ESPACES VERTS

VINCENT DEBIAIS
vdebais@larmor-plage.com



- CHANTIER
D'INSERTION

YVAN HAMON
yhamon@larmor-plage.com



- POOL ENTRETIEN

SARAH DANIEL
sdaniel@larmor-plage.com



Patrice Valton répond aux questions posées par les Larmorien



Sur les projets de la nouvelle municipalité

Votre équipe a été élue sur un programme qui comprend d'ailleurs beaucoup de points communs avec les propositions de plusieurs de vos adversaires dans la campagne.

Comment et quand allez-vous le mettre en œuvre ?

Est-ce que les Larmorien auront leur mot à dire sur les grands projets comme vous l'aviez promis avant votre élection ?

Patrice Valton :

Depuis notre élection, ce programme est devenu un projet que nous achevons de finaliser pour pouvoir le présenter lors du débat d'orientation budgétaire qui aura lieu en conseil municipal au cours du premier trimestre 2021.

Je vous confirme que les Larmorien y seront pleinement associés. Même si l'expression n'est pas de moi, je crois au mérite de la démocratie participative, comme je crois à l'ouverture et au débat.

C'est bien le sens de nos premières actions qui ont porté sur la rédaction d'un nouveau règlement intérieur du conseil municipal, sur la prise en compte des idées et propositions des minorités municipales, sur la création de commissions communales consultatives avec la présence de personnes non élues et aussi sur la programmation de réunions de concertation avec la population pour tout projet impactant la vie des Larmorien...

Alors, pour répondre plus précisément à votre question sur le quand et le comment allons-nous le mettre en œuvre ? Il nous faut d'abord architecturer un ensemble cohérent dans une durée qui va bien au-delà de la mandature.

Les projets, tels que la **réhabilitation des quartiers** de Kerderff et du Petit Phare avec la création à Larmor d'un EHPA et, je l'espère, au plus vite d'une résidence de qualité pour les séniors en centre-ville, l'**aménagement du front de mer** à Port-Maria et à Toulhars, la mise en place du **plan vélo** comme la modification du **plan de circulation** et du stationnement, le futur **parc botanique** de l'Océan, la révision de notre PLU avec une charte de l'urbanisme, l'achèvement du **plateau sportif** d'An Arvor, sont autant de programmes qui ne peuvent pas se conduire sans une vision globale partagée sur le Larmor de demain.

C'est bien cette réflexion que nous menons actuellement et que nous poursuivons **avec les Larmorien** pour élaborer un plan d'action pluriannuel que nous voulons raisonnable, c'est-à-dire réalisable au regard des contraintes budgétaires. Ces projets sont interdépendants et doivent donc être nécessairement coordonnés dans la logique comme dans le temps.

Pour résumer, il faut faire en sorte que la mayonnaise prenne et qu'elle soit au goût du plus grand nombre...



Sur la vice-présidence de Lorient Agglo

Vous avez été élu aux fonctions de vice-président de Lorient Agglomération. On peut imaginer que celles-ci vont prendre beaucoup sur votre temps de maire. Comment allez-vous vous organiser ? Est-ce que cette responsabilité ne va pas nuire au bon fonctionnement de notre commune de Larmor-Plage ?

Patrice Valton :

Je vous le dis honnêtement, je me suis déclaré candidat à ce poste auprès du président Fabrice Loher. Je suis particulièrement honoré de sa confiance et au-delà de cette considération personnelle, je veux surtout préciser que **c'est Larmor-Plage qui reprend ici sa place** dans la gouvernance de notre agglomération et, je m'en félicite, car c'est ce que nous voulions.

Aux termes de la lettre de mission qui est la mienne, je suis en charge des ports et de la plaisance. C'est en effet une lourde et importante responsabilité. Mon action va s'inscrire dans le cadre plus vaste du futur projet de territoire décliné autour du développement de l'**économie bleue**, de la **transition écologique**, de l'**aménagement équilibré** du territoire et de son attractivité. La « maritimité » en est un des fondements essentiels, ce qui a été clairement réaffirmé par le président Loher.

La pêche, notamment hauturière, est confrontée aux conséquences inquiétantes du Brexit, l'activité du port de commerce est à réinventer, des investissements considérables sont à faire pour maintenir et encore développer le pôle d'excellence qu'est devenu Lorient la Base.

Mais, c'est aussi une mission qui me permet d'être présent dans la gestion des équipements nautiques et notamment ceux qui se trouvent situés à Larmor-Plage. Ils participent à son attractivité : **le port de Kernével**, bien sûr, dont il convient de réaménager l'épi peu attractif pour ses visiteurs et où le stationnement des véhicules est saturé, **et aussi le centre nautique de Kerguelen** qui, par sa fréquentation, est l'un des plus importants d'Europe.

Alors, il me faut en effet mettre en place une organisation efficace pour que cette fonction ne nuise pas à l'exercice de mon mandat de maire (qui pour moi reste la priorité absolue). Rassurez-vous, je ne suis pas seul : j'ai la chance d'avoir avec moi une équipe d'adjoints, de délégués et de conseillers impliqués et compétents, je peux compter aussi sur des services communaux fiables et totalement investis au soutien de la municipalité. Nous avons pu vérifier, pendant ces premiers mois de transition et de crise sanitaire, combien les élus et les responsables de service avaient démontré leur capacité à travailler ensemble et en harmonie pour répondre au mieux aux attentes des uns et des autres et, toujours, dans le seul souci de l'intérêt général.

Sur la création d'un nouveau poste dans l'organigramme :

« **le dir cab** »

Vous avez créé un poste de directeur de cabinet, directement rattaché à votre service. Pourquoi ce recrutement est-il indispensable au bon fonctionnement de la mairie de Larmor-Plage ?

Patrice Valton :

Pauline Massis Desmarest a été engagée dans ses fonctions de directrice de cabinet et travaille en mairie depuis le mois d'août dernier en collaboration étroite avec moi, les élus et les responsables des services de la ville.

Le classement de notre commune en **station classée de tourisme**, qui est considérée sur le plan administratif comme une commune de plus de 10 000 habitants, permet la création d'un poste de directeur de cabinet.

Le choix que j'ai fait d'user de cette possibilité est dicté par plusieurs raisons.

La première est que Larmor-Plage compte désormais dans la **majorité de Lorient Agglo** (à raison de trois conseillers communautaires dans le groupe majoritaire dont un vice-président) ; la présence du maire doit ainsi être partagée entre ces deux collectivités pour suivre, et parfois, défendre les intérêts de la commune. Chacun aura compris que, par suite des transferts de compétences à l'agglomération, **c'est au niveau du conseil communautaire que se prennent les décisions importantes** et notamment celles qui ont des incidences sur nos projets comme sur **la vie quotidienne des Larmorien**s.

Comme je l'ai expliqué en conseil municipal, ma mission de vice-présidence en charge des ports et de la plaisance est prenante sur mon temps de travail et m'oblige à une organisation sans faille. C'est bien là le rôle d'un « dir cab » : faciliter le travail du maire et alléger sa charge. Le directeur de cabinet intervient pour assurer un lien permanent entre **mairie et agglomération** et il veille au quotidien à la concordance des enjeux et des calendriers.

La seconde est que les agents de la collectivité ne sont pas au service du maire et des élus mais de la population ; il n'est pas dans leur rôle de participer au fonctionnement du cabinet du maire. Ce rôle est précisément celui du directeur de cabinet pour la durée du mandat. Il est essentiel afin que le maire, les élus, la direction générale et les services puissent exercer leurs fonctions respectives avec toute la sérénité requise ; sa fonction est d'accompagner l'action du maire et des élus de la majorité dans l'exercice de leurs délégations et d'assurer le lien entre le maire, les élus et la direction générale des services.



Or, par suite de l'indisponibilité du Directeur Général des Services (DGS), c'est Céline Le Nabat, Directrice Générale Adjointe (DGA), qui de fait, assumait à la fois les fonctions de DGS et nombre de celles normalement dévolues à un directeur de cabinet du maire. La tâche s'est révélée trop lourde pour ne pas dire épuisante, notamment dans les circonstances inédites de l'année 2020. La création du poste de directeur de cabinet était donc indispensable pour **assurer le bon fonctionnement de la municipalité**.

À ceci s'ajoute une raison particulière : ayant pris à ma charge personnelle la **responsabilité de la communication de la municipalité**, il m'était donc nécessaire de m'attacher les services d'une personne ayant une expérience et les compétences requises pour en assurer quotidiennement le suivi.



Déplacements doux • Finalisation du PLU

Deux priorités

L'aménagement de la commune est une des priorités de la nouvelle municipalité. Tout en conservant le caractère de Larmor-Plage, l'objectif est de réorganiser les espaces, la circulation et le stationnement, de gagner en attractivité et en qualité de vie aussi bien pour les résidents permanents que pour les saisonniers.

Se déplacer en sécurité à pied, à vélo ou en voiture

Le développement de la circulation douce sur la commune est une priorité du projet politique de territoire de la nouvelle municipalité. Deux axes majeurs seront ainsi traités en priorité : la liaison Larmor-Plœmeur et celle entre Kernevel et Locquetlas via le centre bourg.

Le 12 octobre, Francis Jouanjean, adjoint en charge de l'urbanisme et des grands travaux, a réuni à bicyclette une dizaine d'élus issus de la majorité et la minorité municipale dans le cadre de la mise en œuvre du futur plan vélo de la ville. Ils ont arpenté la commune et repéré ensemble les cheminements possibles pour les nouvelles voies et pistes cyclables.

« Création de pistes cyclables sécurisées, réfection de voies existantes, développement d'une signalétique, création d'aires de stationnement vélo : telles sont les différentes facettes d'un plan qui fera l'objet d'une large concertation avec les Larmoriennes et les Larmorien » explique Francis Jouanjean.

« Plus précisément, avec Plœmeur, nous allons travailler sur la liaison entre nos communes : une voie cyclable - depuis la Vraie Croix jusqu'au Plateau du Menez - en passant par Maison Rouge, les abords de Kercaves et d'Ar Menez permettra aux jeunes Larmorien et aux résidents de rejoindre nos communes de façon agréable et sûre », souligne l'adjoint en charge de l'urbanisme et des grands travaux.

Les choix proposés veilleront en particulier à maintenir les places de stationnement tout en améliorant la cohabitation entre les piétons, les cycles et les voitures.

Finaliser le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La nouvelle équipe municipale achève la rédaction du nouveau PLU, déjà très avancée lors de la précédente mandature.

Le nouveau PLU sera une application raisonnée du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune (2019). Il veillera à valoriser et protéger le patrimoine bâti et le caractère singulier du littoral de la commune, tous deux constitutifs de l'identité larmorienne. L'objectif affiché est de développer un modèle urbain harmonieux et durable tout en favorisant l'accueil de nouveaux arrivants.

Une commission spécifique sur le PLU s'est réunie le 18 novembre 2020 avec les minorités afin de travailler sur le projet. Le nouveau PLU devrait être soumis à enquête publique au printemps 2021 et publié à l'automne 2021.

« Il sera une contribution importante au projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sur lequel nous devrions commencer à travailler en 2021 avec l'agglomération pour un objectif de mise en pratique à un terme de cinq ou six ans », explique Francis Jouanjean.



La ville engage une démarche pour aménager son front de mer

Dans le cadre du contrat d'attractivité touristique, la ville de Larmor-Plage engage une démarche participative pour aménager son front de mer : de Port-Maria à la pointe de Toulhars.

Réaménager la promenade de Port-Maria

La promenade de Port-Maria est un lieu emblématique et incontournable de la commune où de nombreux Larmorien et touristes aiment flâner au gré des saisons : pour les uns sur une terrasse de café, les autres en déambulant ou en admirant le spectacle de la mer qui s'offre à eux... La présence des restaurants en front de mer et la fréquentation exponentielle du site en été ont amené la nouvelle municipalité à s'interroger sur le devenir de ce lieu privilégié mais directement concerné par le réchauffement climatique et la montée des eaux.

La protection du trait de côte contre l'érosion est ainsi apparue comme un point d'action majeur. Des échanges approfondis se sont tenus avec les restaurateurs pour une réflexion partagée sur les meilleurs aménagements possibles. Les travaux qui pourront être conduits fin 2022 permettront, en outre, de positionner tous les réseaux sous l'espace public, d'améliorer et fluidifier les circulations piétonnes, vélos et poussettes, et surtout de protéger la promenade et les commerces de l'ensablement.



Premier atelier de concertation avec les habitants du quartier de Toulhars.

Requalifier le linéaire côtier de la pointe de Toulhars au petit port

Dans le même esprit, la ville de Larmor-Plage engage une démarche pour aménager son front de mer de la pointe de Toulhars au petit port. L'objectif est de faire de Toulhars un pôle apaisé en réorganisant les espaces, la circulation et le stationnement sur le linéaire côtier.

Le 22 octobre dernier, le maire Patrice Valton et Francis Jouanjean, adjoint en charge de l'urbanisme et des grands travaux, ont invité les habitants des abords de Toulhars à un atelier de concertation pour cheminer ensemble sur le site. Les échanges riches et constructifs ont permis à chacun d'exprimer leur point de vue et leurs problématiques. La qualification du site de Toulhars comme « un jardin scénique » a retenu l'attention de tous.

À l'issue de cette première rencontre, différents scénarii seront présentés à l'occasion d'un second atelier de concertation qui se tiendra au cours des vacances scolaires de février. Ces scénarii s'appuieront sur les éléments recueillis lors de la balade de concertation.



Camping de la Fontaine • Parc de l'Océan

La ville acquiert le camping de la Fontaine

Le 4 novembre 2020, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'acquisition du camping de la Fontaine à Lorient Agglomération pour un montant de 702 000 € HT et le transfert de la délégation de service public confié à la Sellor par convention tripartite entre Lorient Agglo/La Sellor/Larmor-Plage.

L'acquisition de ce camping par la municipalité marque une étape importante, et démontre sa volonté de pérenniser l'activité du camping comme élément structurant de l'offre touristique. En effet, comme l'a souligné le maire Patrice Valton, « à l'image de notre commune classée station de tourisme, nous souhaitons proposer une offre d'hébergement qualitative, ouverte à tous, prenant en compte la dimension environnementale et sociale de cet équipement ».

Francis Jouanjean, adjoint aux grands travaux et à l'urbanisme et Bruno Keryhuel, délégué adjoint en charge de l'urbanisme (ancien exploitant du camping Ty Nadan dans le Finistère) ont la charge de conduire ce projet. Des réunions de concertation associant élus et citoyens seront organisées pour définir les propositions permettant de valoriser le camping.



La réflexion se poursuit sur le futur parc de l'Océan

Beaucoup de Larmorien s'interrogent sur le devenir du projet du parc de l'Océan. L'objectif clairement affiché pendant la campagne de Patrice Valton visait à transformer le parc de l'Océan en « poumon vert » de Larmor-Plage. Il était nécessaire pour la nouvelle équipe de stopper le contrat en cours de maîtrise d'œuvre qui avait été initialement signé avec l'ancienne mandature. C'est pourquoi le conseil municipal a voté le 4 novembre dernier à l'unanimité sa résiliation pour l'aménagement du parc de l'Océan.

Pour la nouvelle équipe municipale, ce projet doit s'inscrire dans une réflexion globale sur la politique du réaménagement urbain, et ainsi être harmonieux avec la requalification du trait de côte à Port-Maria.

Les Larmorien seront bien sûr associés à ce nouveau projet car il aura une influence certaine sur leur quotidien.

Francis Jouanjean et Bruno Keryhuel



Adjoint aux travaux et à l'urbanisme

Francis Jouanjean est en charge de la commission travaux et urbanisme qui englobe également les secteurs du développement durable et des déplacements doux. Ancien ingénieur de l'armement, il a travaillé à Washington en tant que responsable des relations franco-américaines en matière de recherche, technologies et système de défense (2003-2007). Ensuite, il a dirigé pendant six ans l'école d'ingénieurs, Ensta Bretagne.

La commission travaux et urbanisme s'est réunie le 15 septembre et le 19 octobre pour travailler sur le plan vélo, un projet phare de la mandature, le lancement des travaux du bâtiment des services techniques et la finalisation de la rédaction du PLU.

Contact : fjouanjean@larmor-plage.com



Conseiller délégué à l'urbanisme et mobilités

Bruno Keryhuel est conseiller délégué en charge de l'urbanisme et des mobilités.

Vous avez un projet de construire ou faire une extension, rénover un bâtiment, implanter une haie, une clôture ou installer un abri de jardin, et vous vous interrogez sur les démarches à effectuer ? Pour toutes ces questions, Bruno Keryhuel est en mesure de vous répondre.

Morgane Dumont-Le Coat, responsable du service urbanisme, reçoit également sur rendez-vous la population tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.

• **Contacts :**
bkeryhuel@larmor-plage.com
mdumontlecoat@larmor-plage.com



Sécurité et tranquillité publique

Assurer la tranquillité publique est un point fort du projet politique de territoire porté par la nouvelle équipe municipale. Dès sa prise de fonction en juillet, plusieurs actions ont été menées en faveur de la sécurité et la réactivité a été immédiate.

Ouverture d'un nouveau poste de police à l'entrée de Port-Maria

Le 27 juillet, la nouvelle équipe municipale a fait le choix d'ouvrir un poste de police situé au croisement de l'avenue de la Plage et de la promenade de Port-Maria. Pour faire face aux incivilités croissantes depuis la fin du premier confinement, mais aussi pour répondre aux nécessités de la période estivale, le maire de Larmor-Plage a décidé de rapprocher la police municipale du centre-bourg et des plages. « L'ouverture de ce poste de police vise à être au plus près de la population, mais aussi à renforcer la visibilité des policiers municipaux pour la tranquillité de tous » confie Patricia Jaffré, la première adjointe.

Ce service de proximité et de sécurité se situe au cœur de la vie de la commune à un endroit stratégique qui accentue le contact avec le public et permet aussi aux policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) d'être présents sur un lieu où la fréquentation est importante.

Une collaboration accrue et efficace avec le Commissariat central

Le maire a reconduit la convention de coordination signée le 29 mars 2016 entre la police municipale et la police nationale sous l'autorité du commissaire central de Lorient. Les liens et les actions complémentaires entre les deux polices se sont

largement renforcés pendant la période estivale 2020 ce qui a permis de mener des actions ciblées et efficaces. Le 30 juillet 2020, Patrice Valton a répondu favorablement à la proposition du commissaire central de Lorient, Laurent Simon, d'organiser une ronde commune sur les lieux les plus fréquentés afin d'évaluer le besoin de la police sur le territoire communal.

« Si Larmor-Plage ne représente que 4% de la délinquance sur le territoire de Lorient Agglomération, les incivilités et les nuisances sonores sont cependant croissantes depuis un an et se sont aggravées depuis le premier confinement ; c'est pourquoi des mesures doivent être prises en coordination avec les communes voisines, d'où viennent le plus souvent en nombre les contrevenants », a expliqué le maire.

Installation de caméras de surveillance à Toulhars et à Locqueltas

De nouvelles caméras de vidéosurveillance ont été installées cet été sur la pointe de Toulhars, puis récemment sur le parking de Locqueltas. Patricia Jaffré travaille activement aux côtés des services techniques pour une étude globale de déploiement des caméras de vidéosurveillance pour la saison 2021. Ce déploiement, qui se poursuivra sous le contrôle de la commission d'éthique, va dans le sens d'un renforcement de la politique de sécurité prônée par la nouvelle équipe municipale.

Crise sanitaire et crise sécuritaire

Dans cette nouvelle période de crise sanitaire et sécuritaire, la police municipale est fortement mobilisée au quotidien. Elle veille au respect du port du masque obligatoire sur la commune depuis la mise en application du décret préfectoral du 10 novembre 2020 et vérifie que les déplacements des Larmorien(ne)s sont justifiés conformément aux mesures gouvernementales.

À la suite des attentats barbares auxquels la France a été confrontée en octobre dernier et au plan vigipirate porté au niveau « urgence attentat », les dispositifs de sécurité devant l'école du Ménez et l'école de Toulhars ont été renforcés par la mise en place de plots en béton et la présence de patrouilles de police lors des déplacements des élèves dans la commune.

Pendant le confinement et pour limiter la propagation du virus, privilégiez la prise de rendez-vous avec les agents de la police municipale par téléphone (02 97 65 45 53) et par mail (police@larmor-plage.com).

En cas d'urgence, contactez le 17.



1^{ère} adjointe aux affaires générales, sécurité et participation citoyenne

Patricia Jaffré

Patricia Jaffré est la première adjointe en charge des affaires générales, de la sécurité et de la participation citoyenne. Elle s'est investie pleinement dans la vie de la commune depuis 2014 en tant qu'ancienne conseillère municipale dans l'équipe de Victor Tonnerre et dans ses fonctions de secrétaire adjointe du comité de jumelage avec Youghal. Dès l'installation de la nouvelle équipe municipale, Patricia Jaffré a travaillé activement avec le soutien du maire pour œuvrer à la tranquillité publique, mise à mal après le premier confinement.

• Contact : pjaffre@larmor-plage.com





L'accessibilité pour tous à Larmor-Plage

Au sein du portefeuille des affaires sociales, outre la prise en charge des dossiers seniors, solidarités et prévention santé, l'objectif de la nouvelle équipe municipale est d'améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, et les enfants. C'est une exigence de la loi mais c'est aussi une nécessité pour mieux vivre ensemble à Larmor-Plage.

Sensibiliser aux handicaps et à l'accessibilité, deux événements marquants en 2020 : la « folle traversée » et une promenade civique

Le 30 août, le défi « la folle traversée » a permis à Yannaël, jeune Larmorien de 10 ans, tétraparétique, d'effectuer un parcours nautique de l'île de Groix à Port-Maria à bord d'un kayak tiré par des nageurs. Le sourire de Yannaël était le plus beau des messages pour tous ceux qui l'attendaient sur la plage !

Le 6 octobre, la ville de Larmor-Plage s'est associée à un événement organisé par l'association Santiago Accessible. Édouard Braine, ancien diplomate, tétraplégique à la suite d'un accident, est à l'initiative de cette promenade civique partie du bourg pour finir au centre de Kerpape ; si la plupart des promeneurs se trouvaient à pied ou à vélo, certains autres, dont le maire, ont eu le plaisir de circuler quelques instants en « Mobile Dream », véhicule adapté, tout terrain électrique, qui a toutes les qualités requises au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Là encore, une belle rencontre et le plaisir d'échanger sans tabou dans le si bel espace naturel de Kerguelen !

« Ces deux manifestations posent une première pierre au travail que nous allons mener tout au long de la mandature pour améliorer l'accessibilité de toutes les personnes à Larmor-Plage », explique Patrick Loriquet, adjoint aux affaires sociales et aux solidarités.

Impliquer les Larmorien dans le groupe de travail « accessibilité »

Parallèlement à ces deux événements, un groupe de travail « Accessibilité » s'est constitué sous la direction de Patrick Loriquet avec le soutien de Christine Madelénat, conseillère déléguée en charge des seniors et de Benoit Suply, conseiller municipal. Il rassemble des personnes en situation de handicap, des élus, des personnes de la société civile, référents dans leurs domaines de compétences.

L'objectif premier de ce groupe de travail est de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports et des plages, afin de définir puis de mettre en place des solutions pérennes pour améliorer l'accessibilité de tous les lieux de vie de notre commune.

« Favoriser l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, de la voirie, des logements, des transports et des plages, c'est permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la commune. C'est surtout développer une qualité d'usage pour tous », souligne Patrick Loriquet.



Adjoint aux affaires sociales et aux solidarités

Patrick Loriquet

Patrick Loriquet est le quatrième adjoint en charge des affaires sociales et des solidarités incluant également les secteurs relevant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), du handicap, et de la prévention santé.

Après avoir exercé comme médecin libéral, Patrick Loriquet a assuré à l'échelon national et international la direction des affaires médicales de laboratoires pharmaceutiques américains puis danois, avant de reprendre pendant cinq ans la chefferie d'un important service de gériatrie. Médecin à Kerpape, désormais à temps partiel, il est aujourd'hui pleinement investi pour la commune, et entend faire bouger les lignes dans le domaine du handicap et de l'accessibilité en totale concertation avec les Larmorien concernés.

• Contact : ploriquet@larmor-plage.com

Une nouvelle salle d'activités à vocation sociale à Kerhoas

Le 16 juillet 2019, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Larmor-Plage a acquis (en l'état futur d'achèvement) auprès du bailleur social Espacil Habitat une salle à vocation sociale rue Victor Hugo à Kerhoas.

Cette acquisition s'inscrivait dans le projet de construction de 14 nouveaux logements sociaux, pour partie réservés aux travailleurs de l'ESAT (Établissement de service d'aide par le travail). Le conseil municipal avait préalablement décidé de profiter de cette opportunité pour répondre au besoin de mise à disposition de salles des associations dites sociales (notamment les associations des aidants qui s'occupent au quotidien de personnes autistes ou qui souffrent de la maladie d'Alzheimer). Cet investissement était d'autant plus pertinent que le budget réservé à ce programme était et reste pris en compte dans l'effort de la commune au titre du déficit des logements aidés, ce qui permet la minoration de la pénalité SRU, qui est loin d'être neutre pour Larmor-Plage.

Cependant, alors même que la salle doit être livrée à la commune dans les prochaines semaines, la destination précise de cet équipement, financé pour partie par les subventions du casino bénéficiant au CCAS, n'a pas été encore clairement identifiée. C'est ainsi un débat quelque peu polémique qui s'est instauré sur ce point lors du dernier conseil municipal du 4 novembre dernier.

Patrice Valton s'est voulu pragmatique en concluant qu'il appartenait désormais au CCAS et à la commune de retenir la meilleure affectation pour cette salle de qualité. Plusieurs idées pertinentes ont déjà été émises de telle sorte qu'il ne fait pas de doute que cet investissement trouvera bientôt toute sa place dans le patrimoine social de Larmor-Plage.

Le maire a ainsi sollicité Patrick Loriquet, adjoint aux affaires sociales et solidarités, et Gaëlle Sevette, responsable du CCAS, de constituer un groupe de travail rassemblant élus, associations et acteurs sociaux. Celui-ci aura pour objectif de construire un projet qui réponde aux besoins de la commune. Si vous êtes une association à but non lucratif exerçant une activité sociale, faites-vous connaître auprès du CCAS.

• **Contacts :**
gsevette@larmor-plage.com
ploriquet@larmor-plage.com

Les actus du CCAS

Colis de Noël

Quelques-uns, peu nombreux, se sont émus de la décision prise par le CCAS de porter l'âge minimum des bénéficiaires du traditionnel colis de Noël à 75 ans (contre 70 auparavant). Cette décision, déjà reportée à plusieurs reprises, s'explique d'abord par l'évolution démographique de notre population : la durée de vie s'allonge et on ne peut que s'en réjouir ! Nombreux, sommes-nous à dépasser l'âge de 70 ans qui n'est plus d'ailleurs un âge canonique...

Aussi, les finances de la commune ne sont pas infiniment extensibles et nous avons fait le choix de privilégier notre soutien aux personnes les plus fragiles, notamment cette année pour les raisons que chacun sait. C'est d'ailleurs ce même choix qui a été fait par la plupart des autres communes de l'agglomération : Plœmeur, Guidel (75 ans et plus), Locmiquélic (80 ans et plus), quant à Lorient, seuls les Lorientais âgés de 60 ans et plus, et bénéficiant de l'allocation supplémentaire ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, en bénéficient, sur justificatif.

En somme, tous les seniors larmoriciens de 75 ans ou plus qui en font la demande sont éligibles à ce geste de solidarité et de soutien. La question se posera peut-être demain de savoir s'il est juste ou non de prendre en compte la situation de ressources et de patrimoine mais pour l'instant ce n'est pas le choix qui a été fait par la municipalité. En revanche, aucun changement pour la galette des Rois - comme d'ailleurs les repas des Aînés - qui concernent tous les retraités, quel que soit leur âge.

Banque alimentaire

2,8 tonnes collectées pour la banque alimentaire cette année contre 2,1 tonnes en 2019 : c'est le triste constat que de plus en plus de nos concitoyens et plus particulièrement de jeunes sont demandeurs à cette aide, mais c'est aussi le signe d'une vraie solidarité entre les Larmoriciens. Les produits collectés seront redistribués chaque mois à une cinquantaine de foyers larmoriciens. Merci à tous pour votre générosité.

Recensement des personnes à risques

En cette période pandémique, les agents du CCAS de Larmor-Plage restent fortement mobilisés pour répondre aux besoins des Larmoriciens. Un registre nominatif recense les personnes les plus fragiles et isolées. À leur demande ou sur la requête d'un tiers, les personnes fragiles et isolées, âgées ou en situation de handicap, peuvent y figurer.

• **Inscriptions et renseignements auprès du CCAS :**
 02 97 84 26 29
ccas@larmor-plage.com





Soutenons nos commerces larmorien !

Campagne de communication soutenue par la municipalité

Au lendemain de l'annonce du second confinement, le maire Patrice Valton a exprimé sa volonté de soutenir les commerces et les services de proximité de la commune.

En partenariat avec l'association des commerçants « Larmor j'adore » présidée par Jean-François Créachcadec, la municipalité a décidé d'apporter son soutien en mettant à disposition des moyens humains et matériels pour soutenir les commerçants locaux, essentiels à l'attractivité et à l'image de la commune.

La première action a été de mettre à disposition des commerçants, qui le souhaitaient, un formulaire précisant leur offre de service pendant le confinement. « Si des travaux sont en cours au niveau de Lorient Agglo pour la création d'une plateforme Click and Collect à laquelle la commune participe activement, il fallait cependant proposer des solutions immédiates à la mesure de nos moyens », explique le maire.

En parallèle, la municipalité a proposé dans un second temps de lancer une campagne de communication « #Soutenons nos commerces larmorien ». Cette campagne s'inscrit dans une démarche globale qui s'étendra de la fin de l'année 2020 et pendant toute l'année 2021. Au gré des saisons, une campagne verra le jour : une pour Noël, une pour Pâques, une pour la période estivale et la dernière pour la Toussaint.

« Cette campagne se veut humaine et proche des Larmorien. L'objectif est de présenter des visages de nos commerçants » souligne Cécile Matthéos.

Depuis le 28 novembre, les commerces dits non essentiels et les services à domicile ont pu réouvrir dans le cadre d'un protocole sanitaire strict.



Conseillère déléguée en charge des commerces et entreprises

Cécile Matthéos

Cécile Matthéos est conseillère déléguée en charge des commerces et des entreprises. Elle est la référente de la municipalité pour tous les commerçants, services et entreprises sur la commune. Elle assure le suivi de la campagne « #Soutenons nos commerces larmorien » en partenariat avec l'association des commerçants « Larmor j'adore » et le service communication de la ville.

• Contact : cmattheos@larmor-plage.com



Préparation de la campagne de communication avec Cécile Matthéos, Martine Leduc-François et Catherine Flautre



> Pauline (à droite) et son équipe, Fatim et Agathe.

La laiterie de Kerguillet

Maison familiale située à Plouay, la laiterie de Kerguillet, bien connue du Pays de Lorient, a ouvert, l'été dernier, une nouvelle boutique à Larmor-Plage.

Pauline Guillevic, dirigeante associée, a rejoint ses parents à la laiterie, avec la volonté de faire perpétuer leur travail et développer les points de vente. Originaire de Larmor-Plage, Pauline souhaitait participer au dynamisme de la ville en installant la boutique à son cœur.

La laiterie collecte dans les fermes environnantes du lait biologique de vache, chèvre et brebis transformé ensuite en produits laitiers (beurre, lait fermenté, yaourts, fromages frais, crèmes...).

« Dans notre fromagerie, nous vendons la totalité de notre gamme ainsi qu'une sélection 100% française, et si possible bretonne, de fromages mais aussi de charcuteries. Le magasin propose un rayon épicerie et réalise également des plateaux de fromages et charcuteries sur mesure », précise Pauline.

Pauline Guillevic et son équipe, Fatim et Agathe sont présentes pour servir et conseiller, dans une boutique traditionnelle et artisanale.



• **LAITERIE DE KERGUILLET**
 10 rue des Quatre Frères Leroy-Quéret
 02 90 38 08 29
 Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h, et le dimanche, de 9h30 à 13h.



> Marie-Charlotte (à droite) et Ophélie, audioprothésiste.

Audilab, nouveau centre auditif

Marie-Charlotte Labbey, audioprothésiste passionnée depuis 15 ans, a ouvert un cinquième centre Audilab à Larmor-Plage, place Notre-Dame. Elle a souhaité se rapprocher encore plus de sa patientèle déjà très présente dans le pays de Lorient. La proximité est une valeur essentielle dans la relation client. Elle nous en dit plus sur son métier et ses services :

« Après un bilan auditif gratuit, nous prenons le temps nécessaire pour proposer à nos patients une solution tenant compte des exigences personnelles de chacun et des dernières innovations technologiques. Dans le réseau Audilab, l'appareillage est prêté gratuitement au cours d'une période d'essai d'un mois : cela permet au patient de se rendre compte que le dispositif correspond bien à ses attentes et d'adapter au mieux les réglages. Durant toute la durée de vie des appareils, nous garantissons un suivi régulier gratuit. De plus, nos appareils sont garantis 4 ans, panne, perte, vol, et casse.»

Marie-Charlotte Labbey et son équipe proposent aussi des accessoires d'aide à la communication (Téléphone, alarme, casque audio...) mais aussi des protections auditives sur mesure, des piles et des produits d'entretien.



• **AUDILAB**
 13, place Notre-Dame
 02 97 65 06 06
www.audilab.fr
 Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, et sur rendez-vous le samedi matin.

École du Ménez



La BCD avec Annick

C'est dans la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) de l'école que tous les élèves de chaque classe viennent par demi-groupes retrouver Annick Robin une fois par semaine. Avec Annick ils écoutent et lisent des histoires, font des recherches documentaires. Ils apprennent aussi à ranger et à classer les livres (albums, romans, BD, livres documentaires, magazines...).

Un système de prêt est organisé par Annick. Chaque semaine les enfants peuvent emprunter un ou deux livres de la BCD pour lire en classe ou à la maison. Vive la lecture !!!



Les activités sportives avec Thierry

Le sport, c'est la santé... Thierry Le Cam, notre intervenant EPS, connaît bien cette maxime... Il fait découvrir une multitude de sports chaque semaine aux élèves de l'école. L'athlétisme sur le stade, les sports collectifs au gymnase, la danse et les jeux collectifs dans la cour de récréation... Vive le sport !!!



La musique avec Laurent

« C'est la rentrée », « Né quelque part », « La marseillaise », « L'hymne européen », « Time for oceans »... Des chants parmi d'autres que Laurent Morellec apprend aux élèves chaque semaine. Travailler sa voix, sa posture, sa respiration, le rythme, mais aussi l'histoire de la musique et des instruments... tout ça c'est important. Vive la musique !!!



Une aide aux devoirs proposée à l'école du Ménez

Depuis 2014, les parents bénévoles de l'ASEM (Association de Soutien à l'École du Ménez) ont mis en place un accompagnement aux devoirs à l'école élémentaire du Ménez. « Il s'agit de permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans le calme à une heure raisonnable », explique Rozenn Ferrec, présidente de l'ASEM.

L'aide aux devoirs doit beaucoup à l'engagement des bénévoles. « Nous avons déjà un bon réseau de bonnes volontés (15 personnes) mais cette année, avec un nombre record d'élèves inscrits, nous manquons de bénévoles. Deux volontaires supplémentaires seraient les bienvenus. »

L'aide aux devoirs reçoit l'appui des enseignants et de la municipalité qui verse chaque année une subvention de fonctionnement de 150 € pour l'association, permettant de couvrir les assurances. « Nous sommes aussi en étroite collaboration avec le personnel périscolaire de la garderie. Cette année, l'aide aux devoirs se déroule aussi dans la bibliothèque avec Annick, pour coordonner l'aide aux devoirs auprès des CP et CE1 ».

L'accompagnement aux devoirs est ouvert à tous les enfants, du CP au CM2, de 16h45 à 18h15, les lundis et jeudis. Les enfants, dont les parents ne peuvent venir les chercher à l'issue de la classe vont à la garderie et goûtent. Puis, ils rejoignent les bénévoles dans une salle qui leur est spécialement consacrée pour les devoirs. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, 66 enfants sont inscrits.

• Contact :

Rozenn Ferrec, présidente de l'ASEM :
asso.soutien.ecole.menez@gmail.com

L'association de parents EOLE

C'est un groupement de parents bénévoles qui organise différentes actions pour les enfants au sein de l'école pendant le temps périscolaire.

EOLE signifie Ensemble pour l'Organisation des Loisirs à l'École. Le but est de proposer des moments festifs et/ou ludiques aux enfants : photos individuelles, vente de sapins de Noël, bal costumé, objet personnalisé avec les dessins des enfants, boum, kermesse...

Cela permet d'avoir encore plus de plaisir à venir à l'école. L'autre but est de pouvoir participer aux différents frais de l'école (sortie en bus, cinéma, musée...) et aux projets pédagogiques (subvention du concours « Les incorruptibles », participation aux voyages, participation pour la fresque de la maternelle...) grâce à l'argent récolté lors des différentes actions.

• Contact :

Aurore Richard, présidente de l'EOLE : eolemenez@gmail.com

École Notre-Dame de Larmor

L'école accueille une volontaire en service civique

L'école accueille, cette année Marie Diquelou, jeune volontaire en service civique. Titulaire d'une licence en science de la vie, sa mission sera centrée sur la découverte de l'environnement et l'engagement dans le développement durable. Marie a souhaité faire une année de césure dans sa formation pour développer des actions concrètes auprès des enfants.

Avec les enseignants de l'école, par des actions ciblées, elle accompagnera les élèves de l'école à découvrir leur environnement proche, notamment le littoral, apprendre à le protéger par des actions concrètes et à développer le tri des déchets.

Les enfants ont mené, avant les vacances de la Toussaint, une action de ramassage des déchets, au mois d'octobre, notamment sur les plages de Toulhars, de Port-Maria et de Kerguelen.

Les élèves de CE1 suivent la course du Vendée Globe

Dimanche 8 Novembre 2020, 33 skippers se sont élancés à bord de leur bateau. Ce sont des IMOCAS.

Ils sont partis des Sables d'Olonne, en Vendée, pour faire une course autour du monde ! C'est une course extraordinaire !!! Et nous, dans notre classe, nous en parlons beaucoup car le papa d'Aurelio participe à la course à bord de son bateau « Prysmian Group. »

Pour lui souhaiter une belle course, nous lui avons fait un dessin qui représente son bateau sur les vagues ! Et il l'a emporté avec lui ! Alors nous sommes très fiers que notre dessin voyage aussi autour du monde... ! Vive le Vendée Globe ! Et Bon vent à tous les bateaux de la course !

La classe de CE1.



Confinement et déconfinement vécus par les élèves de l'école

Les élèves et leurs parents, les enseignants ont vécu une période qui sort de l'ordinaire pendant la période du confinement de mars à mai puis la réouverture de l'école à partir de mai. Chacun a fait preuve d'imagination pour vivre ce moment. Ainsi, les enseignants ont gardé le lien en envoyant quelques vidéos dont certaines ont été très regardées par les familles. Les enfants, quant à eux, ont décrit et illustré à leur manière, cette période. Voici les témoignages de trois d'entre eux :

Pendant ce temps de la COVID-19

« Je suis tellement triste que certaines personnes meurent. Il y en a qui sont malades. À l'école, nous portons un masque. Vraiment, ce moment est si... particulier ! Mais cela n'empêchera jamais de rire, d'être heureux et on peut quand même aller à l'école, se promener un petit peu. Je pense que tout le monde espère que cela va s'arrêter. »

« Pendant le confinement en mars, avril et mai, ce n'était pas trop dur de rester toute seule à la maison avec mes frères. Les devoirs non plus : chercher sur internet, ouvrir les mails... Malheureusement, on a pris un peu de poids car on a beaucoup fait de gâteaux. Quand on a repris l'école en demi-groupe, je préférais car on a revu la maîtresse, les copains et copines même si je n'en voyais qu'une moitié. À la rentrée de septembre, tout le monde était réuni puis, après les vacances de la Toussaint, tout le monde devait porter un masque. Moi, ça ne me gênait pas trop, parfois, ça gratte un peu au début mais, à la fin, on s'y habitue. »



Un Madison sur la plage très suivi

À l'issue de la première période de confinement, au mois de juin sous la houlette de Thierry Le Cam, leur professeur de sport, les 160 élèves des classes élémentaires se sont retrouvés sur la plage de Toulhars pour danser le Madison. Une manière de s'engager dans un projet collectif, de respecter les règles sanitaires d'alors tout en profitant du grand air.



Larmor-Plage notre trait d'Union

Le 28 juin 2020, le deuxième tour des élections désignait, au terme d'une campagne particulière perturbée par le confinement, la nouvelle équipe municipale et ce à l'issue d'un scrutin marqué par une abstention record jamais vue sur Larmor. Nous remercions sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus et apporté leurs voix.

Au-delà de notre légitime déception, nous constatons avec satisfaction le très large plébiscite accordé aux deux listes issues de l'ancienne majorité municipale. Cela valide l'engagement durable ainsi que la stratégie et le travail d'élus impliqués pour certains depuis 2001. Le programme des vainqueurs

reprend pour beaucoup les thèmes et projets que nous avons initiés et qui nous tenaient à cœur. Notre groupe peut être fier de la situation laissée aux nouveaux élus. Aussi, si l'esprit de concertation prôné par la majorité s'avère, il nous paraît logique de nous inscrire dans une minorité vigilante et constructive plutôt que dans une opposition critique.

Nous remercions tout le personnel communal qui nous aura accompagnés tout au long de ces trois mandats en apportant son savoir-faire et lui souhaitons la même qualité de coopération avec la nouvelle majorité. Les six prochaines années devraient être riches en nouveautés. Il nous paraît essentiel qu'elles prennent en

compte les aspects sanitaires et sociaux engendrés par cette pandémie inédite en conservant à l'esprit les préoccupations écologiques incontournables et urgentes qui étaient de mise avant l'apparition du coronavirus.

Soucieux de l'intérêt de la commune et de ses habitants, nous serons à l'écoute de vos attentes, impliqués dans les projets que vous espérez et apporterons notre expérience à leur réussite.

Dès que possible, nous tiendrons une permanence pour échanger avec vous.



Agir pour Larmor-Plage

Des élu.e.s au travail

Nous remercions les électrices et les électeurs qui ont accordé leur confiance à la liste "agir pour Larmor-Plage". Fidèles aux engagements pris, les 3 élu.e.s de notre groupe portent, dans un esprit constructif, des propositions conciliant Écologie, Économie et Social, dans les commissions et en conseil municipal.

Nous reconnaissons un changement dans la prise en compte de nos contributions par la nouvelle équipe. La commission accessibilité, la cellule de crise municipale Covid-19 et le dispositif anti-isolement que nous sollicitons ont enfin été activés.

Cependant, nous avons dénoncé :

- Le projet démesuré du Parc de l'Océan : 6 années plus tard, il est abandonné, mais 290.000 € ont été dépensés.
 - La construction d'une salle à vocation sociale à Kerhoas : acquise au prix fort de 360.000 € sur un terrain donné par la commune, sans définition préalable de son utilisation.
 - La création d'un poste de directeur de cabinet, qui s'ajoutera à la dérive de la masse salariale, déjà en augmentation de près de 310.000 € en 2019.
- Nous attirons également l'attention et restons vigilants sur :
- L'élaboration participative d'un Plan Vélo qui doit se traduire par le financement d'un schéma directeur ambitieux sur la mandature.
 - L'utilisation des outils numériques

existants pour diffuser en direct sur internet les conseils municipaux et enfin installer les commissions Sports, Affaires Scolaires, Sécurité, Culture, par visio-conférence.

- La dimension sociale du camping de la Fontaine acquis en 2020 pour 702.000 €.
- Les modalités d'une concertation promise, dont la mise en place des comités de quartiers, du conseil municipal des jeunes...

Marie-France Normant, Claude Midi, Catherine Darmon
Contact : mf.normant@orange.fr ou 06 78 66 96 44
Facebook : Agir pour Larmor-Plage



Larmor Avenir

Merci à toutes celles et tous ceux qui me permettent aujourd'hui de porter la voix d'un projet différent écologique et social. Avec mes colistiers nous aurons à cœur de défendre l'intérêt général sans servir les ambitions personnelles. Nous serons force de propositions et accompagnerons tous les projets utiles à notre commune comme par exemple le projet d'un axe dédié aux vélos vers Ploemeur.

Le temps des investissements pharaoniques que l'on croyait pouvoir s'autoriser du fait des ressources du casino laisse aujourd'hui la place au constat cruel que notre commune a vécu au-dessus de ses moyens. L'équipe municipale actuelle ne peut

que donner un coup de frein brutal aux projets initiés par celle de Victor Tonnerre dont elle réclamait pourtant l'héritage. Elle doit annuler le projet actuel du parc de l'océan avec une perte sèche de plusieurs milliers d'euros et reporter celui du contrat d'attractivité touristique,... On en vient même à économiser sur les colis de Noël de nos anciens qui sont désormais réservés aux plus de 75 ans !

L'équipe municipale actuelle tente péniblement de trouver une utilité à l'investissement de la salle du CCAS à Kerhoas. Elle s'entête sur le projet dispendieux du nouveau local des services techniques à Quéhello pour un budget de plus de 2 millions d'Euros. Un

bâtiment plus modeste que ce Versailles écologique aurait pu laisser des marges de manœuvre pour d'autres travaux utiles à tous.

La situation est difficile mais j'appelle chacune et chacun à respecter avec responsabilité la réglementation liée à la pandémie. Avec une pensée particulière pour les personnes malades, isolées, et nos soignants, je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes. Prenez bien soin de vous.

Jean Louis Milès pour Larmor Avenir



Circuit des fontaines

« Au fil de l'eau »

En 1998, le circuit de randonnée des fontaines, de 12 km, a été créé et mis en valeur grâce à l'action conjuguée de l'association Larmor-Rando et du CCAS, à travers la mise en place du Chantier des Fontaines (chantier de réhabilitation pour travailleurs en reconversion). Les fontaines ont alors été rénovées et remises en état, un circuit de randonnée a été aménagé et continue d'être entretenu régulièrement.

14 panneaux illustrés

En 2020, ce parcours a été amélioré et 14 panneaux illustrés ont été ajoutés pour mettre en valeur les 14 fontaines disséminées sur tout le territoire de la commune. Porté par Jordan Coriton, historien et archéologue, qui s'est mis au service de Larmor-Plage dans la cadre d'une mission au sein du chantier des fontaines, le projet a pris forme avec le soutien du service espaces verts et du service communication de la ville. Les panneaux ont été fabriqués et installés par l'équipe du chantier des fontaines, sous la houlette de Yvan Hamon, leur encadrant.

Un travail de recherche et de recueil de témoignages

Jordan Coriton a partagé ses connaissances en histoire et son amour pour le patrimoine et la nature. Il a aussi su recueillir les témoignages des résidents des foyers du Phare et de Kerderff pour en extraire des souvenirs de la vie larmorienne autour des fontaines. Les passionnés d'histoire de Larmor-Plage, M. Lannée, M. Briant, Mme Dréan, M. Guéguin, M. Landouer ont aussi contribué à la naissance du projet par la diffusion d'informations précieuses et photos anciennes de qualité.



Lavandières au lavoir de l'impasse du Ruisseau. 1904
© M. Briant - Photographe : Waron

Des témoignages riches de l'histoire larmorienne, une vie passée qu'il est important de partager pour garder en mémoire l'ambiance qui régnait autour de ses vieilles pierres parfois un peu oubliées.

Toute l'équipe rend un hommage particulier à Michel Briant qui a collaboré et participé à la réussite de ce projet et qui est récemment décédé. Michel Briant, cartophile passionné, a publié plusieurs ouvrages, dont la dernière édition est parue en juin dernier « Larmor-Plage autrefois, de 1870 à 1960 ».

Un livret du circuit des fontaines

En complément des panneaux, un fascicule de 24 pages est disponible en mairie et à l'office de tourisme de Larmor-Plage. Le livret reprend l'histoire et les anecdotes de chaque fontaine.

Les cahiers du Pays de Plœmeur

Décembre 2020

Le comité d'histoire du Pays de Plœmeur a composé et édité le cahier n°30.

Ce cahier marque le 30^e anniversaire de l'association. Un article écrit par Emmanuelle Yhuel-Bertin, vice-présidente du Comité d'histoire, rappelle l'historique de l'association. Dans sa conclusion, elle résume parfaitement l'objectif des membres de l'association : « La contribution de tous a permis d'exhumer des pans de l'histoire de Plœmeur, de Larmor-Plage et de Lorient et ainsi reconstituer le discours historique local ».

Le cahier comprend 14 articles qui ont été rédigés avec passion par les membres du Comité d'histoire et ont nécessité de longues heures de recherche et de rédaction.

Dans ce cahier particulièrement dense de 88 pages et largement illustré, vous découvrirez des faits historiques et des éléments de notre patrimoine qui vous sont probablement inconnus. Par exemple saviez-vous que dans la chapelle Saint-Jude, il existe une pierre tombale ? Autres exemples, aviez-vous connaissance que de nombreux Plœmeurois ont participé à la guerre de course et étaient donc des corsaires ? Mais aussi qu'il existait un champ de course hippique à Kerroch à la fin du XIX^e siècle... Les différents articles traitent de thèmes très variés où chacun pourra y trouver un centre d'intérêt.

Bonne lecture à tous,

Jean-Yves Le Lan
Président du Comité d'histoire du Pays de Plœmeur



L'école des filles et des garçons
de Larmor
(Collection Michel Briant)

Les cahiers du Pays de Plœmeur
N° 30 sont disponibles auprès du
Comité d'histoire du
Pays de Plœmeur et dans
les points de vente habituels :

Maison de la presse,
avenue de la Plage

Tabac presse Le Havane,
avenue Jules Le Guen

Rayon librairie du centre Leclerc
de Larmor-Plage

Prix : 13 euros



Ville de Larmor-Plage, partenaire de la marque Bretagne

La ville de Larmor-Plage a rejoint les 834 partenaires de la marque Bretagne. L'obtention de ce label est un tremplin pour la ville de Larmor-Plage accordant une meilleure visibilité et le profit de l'image enjouée de la Bretagne.

La marque Bretagne est une marque de territoire mise à la disposition des entreprises, des associations, des organismes publics qui souhaitent se référer à la Bretagne pour promouvoir leurs activités au niveau national et au niveau international.

Il s'agit de la première marque de région créée en France en 2011 qui a pour but de valoriser son image et accroître sa puissance d'attractivité. Chacun peut s'approprier cette marque de territoire à sa manière pour se faire connaître et promouvoir ses intérêts et ses activités dans le respect d'un code de marque et en adhérant aux valeurs qui font la force de la Bretagne : le sens de l'engagement, le sens du collectif, l'ouverture et l'imagination.

La Bretagne a fait le choix d'une stratégie d'attractivité globale qui intègre toutes ses forces, à la fois économiques, touristiques, culturelles, sportives, associatives ou institutionnelles.

Afficher cette marque de territoire permet de bénéficier d'une image reconnue de qualité, de fiabilité ainsi que d'une notoriété très élevée par rapport aux autres régions françaises. C'est aussi une façon collective de contribuer de manière collective à construire une image enrichie et plus actuelle du territoire.

Être rattachée à la marque Bretagne permet à la ville de Larmor-Plage de bénéficier d'un ancrage à un territoire aux valeurs fortes et engagées, et au capital sympathie si connu de notre région. Elle apporte un gage de qualité rassurant pour les touristes et une valorisation, au-delà des frontières.





© Gauthier Lebec / Charal

Portrait d'un skipper larmorien, Jérémie Beyou



Plus d'un tiers des skippers qui ont pris le départ pour le Vendée Globe sont basés ou s'entraînent au pôle course au large de Lorient la Base. Parmi ces skippers, des Larmorien : Thomas Ruyant LINKEDOUT, Giancarlo Pedote PRYSMIAN GROUP, Jérémie Beyou CHARAL...

Nous avons rencontré Jérémie Beyou le 8 octobre dans les coulisses de la préparation de sa course. Interview.

Ville de Larmor-Plage :
Depuis quand êtes-vous installé à Larmor-Plage ? Pourquoi avoir choisi Lorient la Base comme terrain d'entraînement ?

Jérémie Beyou :
Nous sommes installés depuis 2009 car les conditions géographiques et le positionnement politique de l'agglomération sont très favorables à la qualité de travail d'une équipe comme la nôtre.

Ville de Larmor-Plage :
Les Larmorien sont fiers de compter parmi eux un aussi grand et talentueux skipper, comme vous, au même titre que Thomas Ruyant, Giancarlo Pedote... Quel regard portez-vous sur la commune de Larmor-Plage ?

Jérémie Beyou :
C'est une commune de marins ! On est entourés par la mer de part et d'autre, on peut donc en profiter sous toutes ses formes : port de plaisance, CNL, plages, surf, etc.

Ville de Larmor-Plage :
Nous sommes à un mois du grand départ pour la neuvième édition du Vendée Globe. Comment vous êtes-vous préparé physiquement et mentalement ? Quelle est votre « recette » pour affronter

cette course en solitaire, loin des siens, dans des conditions météorologiques qui peuvent parfois être extrêmement compliquées ?

Jérémie Beyou :
C'est très complexe, il faut être prêt mentalement et physiquement, c'est un travail continu. Je travaille tous les jours avec un préparateur physique et une fois par semaine avec une psychologue du sport. C'est du sport extrême, c'est un engagement total, il faudra être très résistant.

Ville de Larmor-Plage :
Quel message souhaitez-vous adresser aux Larmorien avant votre départ, et en particulier à tous vos fans qui vous suivront ?

Jérémie Beyou :
Qu'ils aillent naviguer ! Qu'ils profitent de l'environnement exceptionnel qui nous entoure ! Les jeunes Larmorien sont les futurs skippers du Vendée Globe ! Qu'ils croient en leurs capacités, qu'ils vivent leur rêve, demain leur appartient.

V Malheureusement, quelques jours après le départ, Jérémie Beyou est contraint de faire route retour aux Sables-d'Olonne après avaries. Toute son équipe s'est mobilisée jour et nuit pour remettre à flot l'imoca Charal. Le 17 novembre, Jérémie Beyou reprend la mer. « Il faut construire quelque chose de différent » explique-t-il, et « prendre les événements les uns après les autres ». « Je préfère ne pas me fixer d'objectifs, on verra ce qu'il se passe en mer », a précisé le skipper, tenace, avant de repartir.

« On repart, et ça repart ! », comme le dit et le démontre Jérémie Beyou. Respect !

La ministre de la Mer, de passage à Larmor-Plage

Pour sa première visite ministérielle en Bretagne le 28 juillet, Annick Girardin, ministre de la Mer a choisi le Morbihan ; elle s'est rendue sur l'île de Groix puis à la Cité de la voile de Lorient.

C'est en sa double qualité de vice-président de Lorient Agglomération, en charge des ports et de la plaisance, et maire de Larmor-Plage, que Patrice Valton a accueilli la ministre et a participé au déjeuner de travail au restaurant Les Rives du Ter, auquel assistaient les acteurs bretons de la filière pêche.

Ce dernier est intervenu pour se féliciter de la nomination d'un ministre de la mer, Madame Girardin, qui succède ici à Monsieur Louis Le Pensec après un long temps. La ministre s'est montrée immédiatement impliquée dans la défense des intérêts de l'interprofession de la filière pêche, touchée par les conséquences de la pandémie et du Brexit.

À cette occasion, a été évoqué le projet de rééditer la course multicoque Lorient-Saint-Pierre-et-Miquelon qui avait vu la victoire d'Éric Tabarly en 1987.



Rencontre entre deux athlètes handisport au stade An Arvor

Le 14 octobre, à Larmor-Plage, Dimitri Pavadé, le vice-champion du monde Handisport de saut en longueur, a remis à Nathan, 14 ans, une nouvelle prothèse adaptée à la course, en présence de Dominique Guillerot, adjoint au sport et aux associations sportives.

Après un accident de voiture, Nathan s'est vu amputer le tibia droit. Après six mois de rééducation, il découvre l'athlétisme et participe à des compétitions. Gwenaël Laurent, orthoprothésiste pour la société Lagarrigue, a organisé une rencontre pour lui remettre une prothèse plus adaptée à ses ambitions sportives.

Dimitri Pavadé est venu sur la piste du stade An Arvor pour tester la nouvelle lame en fibre carbone. Ce moment fort a permis à Nathan de se confronter au champion qui participera aux prochains Jeux paralympiques de Tokyo en 2021.



Le Big Tour

Cet été, le Big Tour de la BPI (banque publique d'investissement) a fait étape à Larmor-Plage le 8 août. L'objectif de cet événement était de promouvoir le savoir-faire entrepreneurial des territoires, en valorisant les réussites locales.

Une émission en direct diffusée sur le web, donnait la parole aux entrepreneurs locaux. Un moyen de susciter des vocations en mettant en lumière des secteurs innovants, dans les domaines de l'industrie ou de l'écologie.

La journée s'est clôturée par un concert avec la présence, entre autres artistes, de Dan Ar Braz.

Un projet qui a pu se concrétiser grâce à l'appui et la détermination de Jean-Pierre Camard, président du CLUB KILT et directeur de la société larmorienne Pro Consult.



Maison des Jeunes • Un nouveau lieu de vie dédié aux 11/17 ans

À la suite de la dégradation en juin dernier de la structure d'accueil située à Port-Maria, il a fallu à la nouvelle équipe municipale trouver rapidement un nouveau local pour les jeunes.

La solution provisoire mais confortable de l'installation de la Maison des Jeunes dans les locaux de l'ancienne école maternelle du bourg, a permis d'offrir dans un délai très court un lieu à la jeunesse, en attendant une structure plus adaptée et pérenne.

Samedi 12 septembre, Patrice Valton, maire de Larmor-Plage, et Marie-Hélène Robic, adjointe à l'enfance, jeunesse et affaires scolaires, ont convié les jeunes et les familles de la commune à venir découvrir leur nouvelle maison.





Insolite



Insolite



Insolite



Insolite



Forme à la plage



Académie de Cuivres et percussions



Académie de Cuivres et percussions



Forme à la plage



Orchestre des sapeurs pompiers du Morbihan



Journée du patrimoine



Jeu de piste



Télégramme Tour



Le biche



3BS

Programmation culturelle



Régine Le Normand
Adjointe à la culture et patrimoine

La programmation d'événements culturels a été très contrariée depuis plusieurs mois. Bien que l'incertitude liée aux conditions sanitaires persiste, il est encore difficile d'organiser des événements en toute sérénité, il nous semble important de fixer des rendez-vous pour le début d'année 2021. Des spectacles musicaux, de divertissement ou art de rue seront programmés régulièrement pour animer la commune.



Dim.
31
janvier



Dim.
28
février

Concert duo Ygas - Yvan Guillevic / Anne Sorgues (jazz/blues/soul)

YGAS, Yvan Guillevic et Anne Sorgues, quand un guitariste rock et une chanteuse de gospel fusionnent leurs univers ! Une rencontre inattendue, comme un accord idéal ! De ce duo musical improbable est né l'album « Do It Your Way » en 2017.

« Do it your way »

Cet album a été écrit et composé par les deux protagonistes et fait la synthèse de leurs univers, Anne apportant sa touche de jazz et de gospel aux harmonies parfois rock, parfois blues ou même pop d'Yvan.

Un univers musical unique réunissant à la fois la musique noire américaine (jazz, soul, rythm' & blues), la pop des Beatles, le British boom blues de Clapton ou de Jeff Beck et les ambiances progressives de Pink Floyd.

Avec : Yvan Guillevic (musicien) • Anne Sorgues (chanteuse)

17h • Salle des fêtes • Tarif : 10 €

Comptoir de la Bretagne, bonjour !

Nos deux agents d'accueil sont là pour trouver des réponses à vos questions, passant au peigne fin les idées reçues sur notre région tout en tentant d'en extraire des réalités, des vérités, et d'en comprendre parfois l'origine. Vous aimeriez acheter un menhir mais n'êtes pas encore décidé sur le modèle ? La bombe a-t-elle été inventée pour résoudre les problèmes de voisinage ? Est-ce qu'une bonne fois pour toutes il pleut oui ou non en Bretagne, et sur qui ?

Avec : Anthony Sérazin (comédien) • Mael Lhopiteau (comédien) • Fred Renno & Pépito Matéo (mise en scène)

17h • Salle des fêtes • Tarif : 10 €
Durée : 1 h

Ce spectacle est proposé dans le cadre du festival Les Deizioù, un festival breton au cœur de l'hiver.



Circuit artistique

Un projet de circuit artistique à Larmor-Plage

Dans son programme d'animations culturelles, la municipalité souhaite mettre en place pour 2021 un circuit artistique sur la commune par l'ouverture d'ateliers d'artistes, ou par l'accueil dans des lieux atypiques pouvant recevoir des artistes de tous horizons. Vous souhaitez participer à ce projet ?

• Renseignements et inscriptions :
Service communication événements
vie associative
02 97 84 26 33
culture@larmor-plage.com



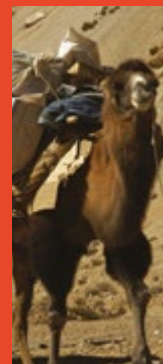
Films documentaires débats

Mer.
13
janvier

ROUTE DE LA SOIE,
NOMADES ET CARAVANES
Film de Élise, Louis-Marie BLANCHARD
Grand prix au festival de Blois

Un voyage sur les pistes caravanières de la Route de la Soie, aux confins de la Chine et de l'Asie Centrale, dans les pas des chameaux et des yacks, qui, durant des siècles, à travers montagnes et déserts, acheminèrent soie, bijoux, porcelaine, thé et épices, dans les fabuleux bazars d'Asie Centrale comme celui de Kashgar.

14h30 • Salle des Fêtes • Tarif : 5 €



ESPAÑE, SOURCE DE VIE
Film et débat de Yves PÉTRIAT

Vivre une vie sociale riche et près des autres, cadence le quotidien des Espagnols. Tout est prétexte pour se retrouver tout naturellement au bar pour partager un moment ensemble entre amis, en famille et déguster les tapas.

14h30 • Salle des Fêtes • Tarif : 5 €

Jeu.
18
février



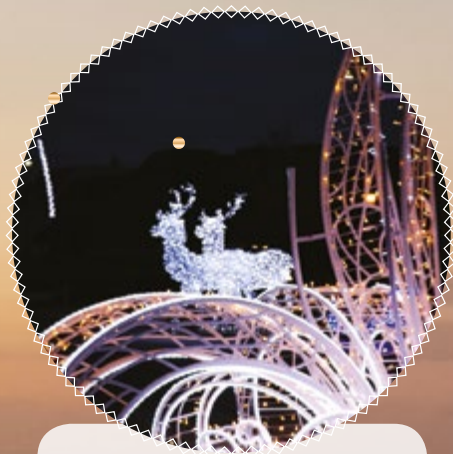
Boîte aux lettres du Père Noël

Dépose ta lettre au Père Noël dans la boîte installée sur la place Notre-Dame. N'oublie pas d'indiquer ton prénom, nom et adresse pour recevoir une réponse...



Concours de dessin «Dessine ton plus beau sapin de Noël»

Jusqu'au 31 décembre, glisse ton dessin et ton bulletin d'inscription dans une enveloppe, et dépose-la dans la boîte aux lettres du Père Noël.



Concours photos «Illuminations de Noël»

En décembre, à la tombée de la nuit, la ville brille de mille feux. De nouvelles décorations sont à découvrir...

Partagez vos plus belles photos des illuminations à Larmor-Plage. Les plus créatives seront publiées dans le prochain magazine de la ville.

Joyeux Noël !

Réouverture en mode dynamique

Depuis le 1^{er} décembre, la médiathèque de Larmor-Plage a ouvert à nouveau ses portes au public en mode dynamique. Des consignes sanitaires sont en place afin de pouvoir accueillir le public dans de bonnes conditions sanitaires.

Il est à nouveau possible de choisir dans les rayons, mais les documents et la presse quotidienne ne pourront pas être consultés sur place. Le temps de présence ne devra pas excéder 20 minutes et l'accueil du public sera restreint à 10 personnes.

Le port du masque sera obligatoire (à partir de 6 ans) dans l'ensemble du bâtiment. Du gel hydroalcoolique est prévu à l'entrée. L'accès à internet se fait sur rendez-vous (par téléphone au 02 97 84 26 50) et est limité aux démarches administratives. Les prêts devront toujours être restitués dans la boîte de retour, située à l'extérieur sur le côté gauche de la porte d'entrée de la médiathèque.



Adjointe à la culture et patrimoine

Régine Le Normand

Régine Le Normand est la troisième adjointe en charge de la culture et du patrimoine. Elle s'occupe également des domaines relevant des événements et de la vie associative. De formation des métiers du livre et de la presse, Régine Le Normand a déjà effectué deux mandats en tant qu'adjointe à la culture à Riantec. Elle a également écrit plusieurs livres de balades commentées consacrés notamment au territoire du pays de Lorient.

Larmorienne d'origine, il lui tient à cœur d'œuvrer pour le développement de la culture et du patrimoine de Larmor. Elle entend faire participer et adhérer les Larmorien(ne)s aux projets culturels qui leur seront présentés. Son souhait est également de travailler en concertation avec les associations culturelles de la commune afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice dans le domaine de la culture, de l'art et du patrimoine.

• Contact : rlenormand@larmor-plage.com



Lancement de la plateforme Toutapprendre.com

La médiathèque de Larmor-Plage ouvre un nouveau service d'autoformation en ligne !

À partir du mois de décembre, la médiathèque propose à ses abonnés un accès gratuit aux ressources numériques via une plateforme d'autoformation « Toutapprendre.com » qui propose de nombreux cours en vidéo pour se former et étudier de chez soi.

Les abonnés trouveront des formations dans les domaines suivants :

- Apprentissage d'une langue étrangère ;
- Perfectionnement à la bureautique et à l'usage d'internet ;
- Initiation aux techniques de développement personnel ;
- Soutien scolaire du niveau CP à la terminale : cours, exercices et vidéos pour apprendre, réviser et s'évaluer.

Pour accéder à ces ressources en ligne, l'abonné doit se connecter à son espace personnel à partir du portail de la médiathèque, en utilisant ordinateur, tablette ou smartphone.

L'accès à ces ressources est réservé aux abonnés de la médiathèque.



toutapprendre.com

Exposition • Festival de films Pêcheurs du Monde

Dans le cadre de la 13^e édition du Festival de films Pêcheurs du Monde, la médiathèque accueillera du 5 mars au 1^{er} avril 2021, une exposition de photographies intitulée « Kelly, femme et pêcheur » de Julien Derken.

« À 23 ans, Kelly Mahoïc est l'une des rares femmes pêcheur professionnelle en Bretagne. Matelot à bord d'un fileyeur de Lorient, elle partage la vie d'un équipage de quatre hommes... »

Entrée libre.



Les meilleurs romans de la rentrée littéraire

Trois mois après son lancement, l'animation autour des romans de la rentrée littéraire 2020 a permis de sélectionner les livres les plus appréciés et les plus recommandés par les lecteurs de la médiathèque.

1 • Yoga

D'Emmanuel Carrère, éd. P.O.L.

Recommandé par Marie

Emmanuel Carrère prévoyait d'écrire un petit livre sur le yoga, mais de fil en aiguille ce livre est devenu une autofiction. Emmanuel Carrère y parle de yoga, de méditation mais aussi de l'écroulement de son monde intérieur : dépression et bipolarité et de la violence du monde extérieur : terrorisme et immigration.

Ce livre porté par une très belle écriture nous emporte avec bonheur au gré de cette touchante confession.

2 • Impossible

D'Erri de Luca, éd. Gallimard

Recommandé par Christine et Claudine

Deux hommes cheminent séparément le long d'un sentier de montagne. L'un tombe et se tue, l'autre prévient les secours. Ce dernier est rapidement accusé par un jeune magistrat d'être à l'origine de l'accident. S'ensuit une forme de huis clos où l'entretien entre le magistrat et l'accusé porte sur les thèmes chers à Erri de Luca : le militantisme, l'amitié, l'amour, la solitude.

C'est un livre lumineux avec une très belle écriture.

3 • Bénie soit Sixtine

De Maylis Adhémard, éd. Julliard

Recommandé par Marie-Annick, Mireille, Réjane et Claudine

Sixtine grandit dans une famille catholique intégriste. Elle se marie avec Pierre-Louis Sue de la Garde, issu d'une famille encore plus intégriste. Sa nuit de noces est un cauchemar et sa grossesse n'est pas moins pénible. Un événement gravissime va bouleverser sa vie qui était toute tracée. Sixtine aura-t-elle alors la force de s'échapper de ce carcan ?

Une belle ode à la tolérance et à l'ouverture d'esprit.

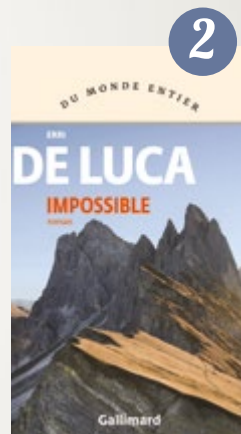
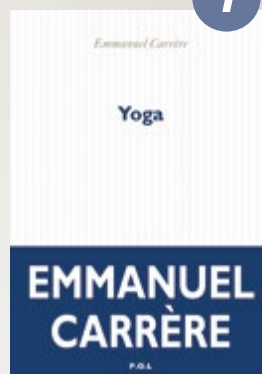
4 • Nickel Boys

Colson Whitehead, éd. A. Michel

Recommandé par Catherine et Claudine

Victime d'une erreur judiciaire, le jeune Elwood Curtis est envoyé à la Nickel Academy, une maison de correction pour adolescents où règnent la terreur et la corruption. La vie d'Elwood bascule, il est battu, rabaissé mais veut tenir et peut compter sur l'amitié de Turner. Le roman dénonce la ségrégation dans les années 60. Mais la fracture raciale est encore d'actualité.

C'est un roman puissant et émouvant.



Agenda



DÉCEMBRE 2020 ▶ MARS 2021

Les dates des rendez-vous programmés dans l'agenda peuvent être reportés ou annulés en fonction des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire. Tenez-vous informés auprès des organisateurs avant les spectacles.

DÉCEMBRE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE CONCOURS DE DESSIN

« Dessine ton plus beau sapin de Noël »



CONCOURS DE PHOTOS

« Illuminations à Larmor-Plage »



LUNDI 21 DÉCEMBRE

DON DU SANG

Salle des Algues, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30

Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

JANVIER

MERCREDI 13 JANVIER FILM DOCUMENTAIRE

« Route de la soie »

Salle des Fêtes, 14h30

Tarif : 5 €

Contact : 02 97 84 26 33

DIMANCHE 31 JANVIER CONCERT DUO YGAS

Jazz - blues - soul

Salle des Fêtes, 17h

Tarif : 10 €

Contact : 02 97 84 26 33



FÉVRIER

VENDREDI 5 FÉVRIER SOIRÉE D'OUVERTURE DU FESTIVAL DES DÉZIOÛ

Contact : 02 97 84 26 33

DIMANCHE 7 FÉVRIER THÉÂTRE « MIGRAAANTS »

De Matéi Visniec • Par la troupe larmorienne Les Clameurs de L'Estran
Salle des fêtes, 17h

Tarifs : 8 € / 4 €

Amicale Laique : 02 97 84 29 91

allp56260@gmail.com

JEUDI 18 FÉVRIER FILM DOCUMENTAIRE

« L'Espagne »

Salle des Fêtes, 14h30

Tarif : 5 €

Contact : 02 97 84 26 33

DIMANCHE 28 FÉVRIER SPECTACLE

« Comptoir de la Bretagne, bonjour ! »

Compagnie Orange Givrée

Salle des Fêtes, 17h

Tarif : 10 €

Contact : 02 97 84 26 33



MARS

LUNDI 1^{ER} MARS DON DU SANG

Salle des Algues, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30

Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

DIMANCHE 7 MARS THÉÂTRE « LE VISITEUR »

D'Eric-Emmanuel Schmitt

Par la Compagnie Le 4^{ème} mur

Salle des fêtes, 17h

Tarifs : 8 € / 4 €

Amicale Laique : 02 97 84 29 91

allp56260@gmail.com



« Migraaants » de Matéi Visniec Mise en scène Gaëlle Bervas.

A l'ère de la mondialisation, les dérèglements économiques, sociaux, climatiques poussent des dizaines de millions d'êtres humains à fuir leurs pays pour trouver une terre d'asile. Le texte de Visniec donne vie à des hommes et des femmes qui tentent de se frayer un passage à travers les barbelés de toutes sortes.

Urgent : LES CLAMEURS DE L'ESTRAN, troupe de théâtre, amateur de Larmor-plage recherche un jeune acteur et une jeune actrice, 20/30 ans pour compléter distribution.

Répétitions le mercredi soir de 20h30 à 23h à Larmor.

Contact : Michel Seraud

02 97 33 68 44 ou 06 33 46 33 22.



La ville de
Larmor-Plage
vous souhaite de
belles fêtes de
fin d'année !



4 bonnes raisons de rester connectés à la ville de Larmor-Plage

1 S'informer sur la vie de la ville

Toute l'actualité du quotidien larmorien : événements, animations, réunions publiques, travaux en cours,...

Où nous suivre ?



8 000 visiteurs
par mois en moyenne !

Site internet de la ville
larmor-plage.bzh



8 600 abonnés !

Facebook
Ville de Larmor-Plage



1 300 utilisateurs !

Application
Ville de Larmor-Plage



280 abonnés !

Lettre d'information

Abonnez-vous ! Rendez-vous sur le site de la ville.

2 Découvrir Larmor-Plage en images

S'évader en explorant les photos et vidéos.
... Et partagez les vôtres !

Où nous suivre ?



2 270 abonnés !

Instagram
@larmorplage



Facebook
Ville de Larmor-Plage



100 abonnés !

YouTube
Ville de Larmor-Plage



Application
Ville de Larmor-Plage

Explorez la ville avec les cartes interactives des randonnées !

3 Vivre les événements

En direct, suivez les animations organisées par la ville à travers des vidéos « live » et photos.
Suivez les actualités de la Maison des Jeunes !

Où nous suivre ?



Facebook
Ville de Larmor-Plage



Instagram
@larmorplage



Instagram
@mdj_larmorplage

4 Dialoguer avec la mairie

Une question sur un sujet ?
Une remarque à remonter ?
Un accident à signaler ?
Une suggestion à émettre ?

Où nous suivre ?



Site internet de la ville
larmor-plage.bzh



Application
Ville de Larmor-Plage



Soutenons
nos commerces
larmorien



Martine - Titine la Sardine



Gaëlle et Julien - City Market



Gaëlle - Art'N Ko



Marc - Le Terminus



Catherine et Léa - R'Marin



Doriane - Chocolaterie Thuriès



Cécile - Les Délices de Larmor



Ana - Hispana Gourmet

Mes courses
à Larmor,
j'adore !

" À consommer
sans modération... "



Restez informés sur
larmor-plage.bzh

